BILAN du projet « Eco-Village de Krenihuel » porté par Cap-Heol de 2012 à 2014

Situé sur la commune de Silfiac, (56) le domaine de Krenihuel s'étend sur un parc arboré de 34 ha.

Sa richesse en faune et flore constitue un patrimoine écologique important pour la biodiversité. Il comporte 4 étangs, de nombreux sentiers, deux bâtiments d'hébergement, un manoir, une longère, un espace séminaires et une aire naturelle de baignade.

Sur le plan humain

- Nous, le Collectif, étions 7 en août 2012, puis 10 adultes en juin 2014 à envisager vivre sur le lieu + 5 personnes ayant prêté de l'argent sans envisager y habiter.
- Nous avons constaté et apprécié les complémentarités, la diversité et la richesse d'un collectif rassemblé autour d'un projet. L'outil co-créé de « la Roue des Eléments » a mis en lumière de façon concrète ces complémentarités, en demandant à chacun-e de se positionner dans les activités (rémunérées ou bénévoles) nécessaires à la bonne marche de l'écovillage, classées par élément, avec un degré d'implication plus ou moins intense selon la distance par rapport au centre du cercle (compétences pour coordonner l'activité) ou à sa périphérie (coups de main ponctuels) avec tous les degrés intermédiaires (temps passé, apprentissage,...).
- Nous avons été surpris-es par la versatilité et le zapping des participant-e-s (ainsi que des partenaires financiers). Le noyau porteur du projet a ainsi varié en permanence, avec des vagues et des creux, et cette absence de constance a été pas mal déroutante et certainement une des causes de l'échec du projet ...
 Pour autant, nous avons compris que le fait d'accueillir régulièrement de nouvelles personnes et d'en voir quitter le projet est un processus naturel dans les collectifs, lié à la vie où tout est changement... La qualité nécessaire primordiale qui ressort de cette aventure est certainement l'engagement, allié à une maturité (être prêt-e à vivre le collectif ou pas) et une autonomie sur tous les plans.
- Plusieurs expériences nous ont étonné-e-s et interrogé-e-s, au sujet de la coopération et du pouvoir (sur ou avec), généralement en lien avec les capitaux apportés...
 La question de l'argent et du pouvoir qu'il donne s'est aussi imposée au sein même du Collectif, par exemple lors de la prise de décision de juillet 2014 concernant l'appel de l'ordonnance d'attribution.
- Nous avons été nourri-e-s par de nombreux **temps partagés** : séjour d'août 2012, cercles de parole (présentations, thématiques, météo intérieure, ...), chantiers participatifs (Krenihuel, Louzedan), mandalas alimentaires, réveillons, jeux, balades, musique, spectacle « Le chant de l'octave », ...
- Nous avons été déçu-e-s par **le peu ou l'absence de soutien**, notamment de la part de structures un tant soit peu alternatives.
- A noter tout de même le soutien accepté par S. Moëlo (maire de Silfiac), A. Duez (Plan ESSE), la Fondation Abbé Pierre, C2SOL (ESS Lorient), Biocoops Lorient et Rennes, Al'Terre Breizh, Optim'ism ...
- Nous avons été porté-e-s par la réflexion et la mise par écrit des valeurs et la vision du projet, ainsi que par les outils créés et/ou utilisés pour construire le Collectif (ex : Roue des Eléments, la cible spatio-temporelle,

les dessins collectifs, les jeux coopératifs, les mandalas alimentaires,...). La Vision a ensuite commencé à être déclinée plus concrètement en **charte de vie**, au sein de l'association des futur-e-s habitant-e-s, sur certains thèmes (alimentation, alcool, tabac, animaux, espaces collectifs /individuels, temps salarié/bénévole/contribution à la vie collective, ...).

- La question du végétarisme comme choix découlant de la Vision (...prendre soin de la Terre, de ses règnes... alléger notre empreinte écologique...) a très souvent été l'objet de vifs débats, voire de réactions agressives, lors des présentations du projet. Cela montre à quel point la tradition alimentaire française, l'idéologie spéciste (de domination de l'humain sur l'animal) ou le déni de la réalité de l'élevage sont bien ancrés, même chez des personnes tenant des discours sur l'écologie et le respect du Vivant,...
- Une façon intéressante d'aborder et de présenter le projet a été l'angle des besoins. Nous avons tenté de mettre en tableau (circulaire) comment le projet d'écovillage tel que nous l'envisagions à Krenihuel pouvait répondre aux besoins de ses futur-e-s habitant-e-s. Les besoins retenus ont été classés en huit champs : 1) Subsistance, sécurité, besoins physiques 2) Connexion, célébration, beauté 3) Participation, interdépendance 4) Expression, création, récréation 5) Identité, intégrité, cohérence 6) Appartenance, partage, affection, soutien 7) Liberté, intimité, autonomie collective 8) Contribution, évolution ... Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi mis par écrit comment un tel projet pouvait répondre aux besoins du territoire en termes d'utilité sociale, d'intérêt général et d'innovation sociale ...
- Nous avons aussi pu vérifier plusieurs fois combien le collectif peut facilement être perturbé par des histoires affectives et/ou sexuelles ... Au-delà de ça, des rencontres riches et profondes ont été possibles, de belles amitiés sont nées et un couple formé grâce au projet lui a survécu et en est un fruit non négligeable...
- Ce qui ressort surtout de cette aventure humaine est l'incompréhension d'avoir laissé passer une telle opportunité, une telle chance, avec autant d'atouts, de création d'un écovillage. Nous n'avons pas réussi à rassembler les ingrédients nécessaires, en deux ans, pour faire aboutir le projet : financement, collectif suffisamment fort, mûr, prêt, soudé,... et partenaires. L'interrogation qui nous reste est : mais où sont donc toutes les personnes qui disent vouloir vivre en écovillage ou en écolieu? Qui disent vouloir vivre de façon moins individualiste, plus écologique, plus respectueuse du Vivant ? Il aurait suffi d'en rassembler une vingtaine (soit un tout petit pourcentage des centaines de personnes avec lesquelles nous avons été en contact de façon plus ou moins longue et intense), réellement prêtes, pour que le financement soit au rendez-vous d'une façon ou d'une autre (nous avons toujours pensé et dit que l'argent serait là lorsque l'humain, le collectif seraient prêts). Et que le projet s'incarne dans ce lieu magnifique! Nous avons l'impression d'avoir fait tout ce qu'il était possible de faire, avec nos petits moyens humains, même s'il est toujours possible de faire davantage ou de faire autrement... Qu'aurions-nous pu faire d'autre, autrement, en plus, ou n'aurions pas dû faire ? Aurions-nous dû être plus consensuels par rapport aux valeurs du projet (végétarisme, propriété,...) ?
- Aussi, avec gratitude, gardons en mémoire le chemin qui nous a permis de continuer à progresser, à grandir, à titre individuel et collectif.

Par rapport au lieu

- Le **lieu** envisagé semblait **idéal** pour un projet d'écovillage : environnement favorable (commune, maire), prix (grâce aux subventions publiques injectées en 2006 puis grâce à la procédure de liquidation judiciaire), déjà construit, prêt à fonctionner ou quasiment-prêt à habiter, superficie, terres-forêts-étangs, bâtiments-potentiel d'accueil et d'activités, dimension écologique (phyto-épuration, chaudière à bois, aire de baignade naturelle, terres non cultivées...), beauté (arbres, pierres, lac ...), la dénomination « Ecovillage de Krenihuel », ...
- Les **points difficiles** (à dépasser) du lieu étaient : l'environnement agricole chimique, la prédominance de résineux et de haies très hautes, les charges fixes, le poste « énergies », l'obligation de démarrer rapidement l'activité économique (mais l'outil était présent), le challenge économique et financier (surtout avec des emprunts bancaires et non citoyens comme nous l'escomptions), la configuration du lieu qui nous imposait, au moins dans une première phase, une vie semi-communautaire (chambres individuelles, cuisine collective ...) mais dont nous désirions faire plutôt une opportunité pour renforcer le Collectif au départ, erreurs de conception (aire de baignade, toilettes à eau ...), travaux urgents (toiture du manoir), espaces impersonnels (mais nous prévoyions rapidement de pallier cela surtout avec Lazare), ...
- Durant ces 2 années, nous avons assuré une **présence régulière**, plus ou moins fréquente selon les périodes, et y avons organisé des **visites**-présentation du projet mensuelles et parfois davantage (ainsi qu'une randonnée Colibris y faisant étape pour un pique-nique auprès d'un feu par près de 0°C). Nous nous sentions de plus en plus « chez nous », persuadé-e-s d'y être pour de bon dans les meilleurs délais. Nous aimions ce domaine et en prenions soin : plantation de quelques arbres et arbustes fruitiers (plus 2 plants de consoude) au solstice d'hiver 2012, arrosage et entretien de ces plantations, **entretien et soin** du domaine (chantiers collectifs) : débroussaillages, tronçonnages d'arbres abattus par les tempêtes de l'hiver 2014, fauchage sous la rangée de pommiers, taille d'arbustes ornementaux, nettoyage de la totalité des gouttières des bâtiments, plastification des fenêtres du manoir vandalisées en été 2014, ... A tout cela s'ajoute un important **travail énergétique**, par diverses personnes : géobiologie, énergies des pierres dressées ou en tables, énergies de violence, énergies de faillites,... Nous avons aussi joué des tambours aux 4 points cardinaux puis au centre du domaine pour le solstice d'hiver 2012...

En termes de communication

- Nous avons énormément communiqué pour faire connaître le projet, trouver des participants, des financements, des partenaires :
 - o plusieurs pages sur le site internet de Cap-Heol présentant le projet de façon assez détaillée, une page Facebook avec un album de photos (mi-2013),
 - o une page sur le site HelloAsso présentant une campagne de soutien financier (dons) conjointement à une page sur l'asso Cap-Heol,
 - o préparation d'une campagne de crowd-funding pour Kiss Kiss Bank Bank qui a été refusée,

- o annonces ou articles dans différents media écolos, papier ou web (Passerelle Eco, Oasis, Terre de liens, Age de Faire, sites de permaculture, la Marmite, Newsletter de la biocoop de Lorient ...), articles à la demande de media (Bretagne Durable, Pontivy Journal) pas franchement satisfaisants,
- o émission de radio (Radio Bro Gwened) ou videos (Bretagne Durable, Journée des Transitions),
- o réalisation et diffusion sur You Tube d'une video de présentation du projet filmée à Krenihuel (plus de 2000 vues),
- tenues d'un stand de présentation un samedi dans chacune des trois biocoops rennaises,
 conférences de présentation en co-animation avec l'association des Cigales de Bretagne,
- o présentation à Damanhur en Italie et aux Amanins (Drôme),
- conférences sur les écovillages ou les modes de vie durables avec présentation du projet (Rêve de l'Aborigène, festival Mamm Douar, Fête du Vivant, foire bio de Tregunc, Escales Terre...),
- stand sur de nombreuses foires bio régionales, des salons, des festivals (notamment Les galettes du monde et le Festival Interceltique de Lorient), présentations suite aux visites mensuelles (mairie de Silfiac, crêperie de Pont Samoel, salle polyvalente de Guémené, Louzedan ..., totalisant plus de 200 personnes).
- A quoi il faut ajouter les centaines d'heures passées au téléphone et aux mails de la part de Céline
 ...

- En termes de réseaux

- Nous avons été présent-e-s à de **nombreuses réunions** de réseaux, diverses et variées, dans le but de rencontrer des acteurs-rices territoriaux, d'échanger, de présenter ou non notre projet, de nous informer, de nouer des partenariats, en Bretagne et au-delà. En voici une liste non exhaustive : Habitat participatif à Brest (29) puis à Vannes (56), Eco-lieux à Silfiac puis Augan (56), Habitat social écologique à Carhaix (29), Alternatives à la propriété à Tours (37), Réseau Rural Breton à Mûr de Bretagne (22), Louvigné du Désert (35), St Goazec (29) et Morlaix (29), Mouvement des Oasis en Tous Lieux (07), Pôle ESS de Vannes (56) et Lorient (56), Terre de Liens à St Nolff (56), Trophées du Développement Durable à St Nolff (56) ...
- Réseau d'un autre genre, une **pétition de soutien** a été lancée début août 2014, lors de la procédure d'appel que nous avions engagée à l'encontre de la décision d'attribuer le domaine à un autre candidat, soutenu par la SAFER mais sans projet agricole, dans ce qui s'apparentait fort à brader à des intérêts privés un bien commun ayant bénéficié de subventions publiques en masse (donc financé par nos impôts). Cette pétition, destinée à être jointe au dossier de notre avocat, a recueilli en deux mois et demi 617 signatures écrites (sur nos stands) et 2566 signatures informatiques sur le site de Cyber Acteurs (soit un total de 3183). Cette phase a été intéressante (en termes d'argumentation et d'échanges) et encourageante, même si une simple signature n'engage pas trop mais montre l'intérêt et le soutien (virtuel ?) à un tel projet ...

- En parallèle, en termes de formation et de réseau

• Deux personnes du projet ont participé durant un mois à la formation Ecovillage Design Education au sein de l'écovillage de **Damanhur** (Italie), avec le GEN-Europe (Global Ecovillage Network), puis trois sont allées aux **Amanins** (Drôme) suivre une semaine sur le thème « Créer son éco-projet ». Moments très denses et très riches, notamment à Damanhur qui offre la possibilité de s'immerger complètement dans une expérience réussie d'écovillage (40 ans d'existence, 600 habitant-e-s à ce jour) ; les deux journées passées dans les « Bois sacrés » de Damanhur sur le thème « Construire la communauté » nous ont particulièrement marqué-e-s...

Sur le plan juridique

- Nous avons pas mal travaillé cet aspect, approfondi certains domaines et beaucoup appris.
- Nous avons créé deux associations collégiales, en complément de Cap-Heol, domiciliées à la mairie de Silfiac : Eco Villa-Joie de Krenihuel (EVJK) pour les habitant-e-s et les habitats du futur écovillage et Terre Nourricière de Krenihuel (TNK) pour l'alimentation, de la semence à l'assiette, incluant les cultures, les récoltes, les transformations et la cuisine, ainsi que les toilettes sèches... Ici aussi, nous avons été bousculé-e-s par l'inconstance des personnes s'engageant aux Collèges et changeant d'avis très rapidement (parfois même sans prévenir)...
- Nous avons aussi créé **deux emplois aidés** (CAE) au sein de Cap-Heol pour travailler sur le projet (un contrat sur 18 mois et un sur 12).
- Nous avons surtout réfléchi et écrit sur des statuts alternatifs en termes de propriété et de coopération. Nous nous sommes inspiré-e-s du travail du Hameau des Buis sur et avons consulté maître Dragon, (avocat fiscaliste) sur le statut de Société Civile d'Associations pour la propriété du foncier et des bâtis. Nous avons aussi étudié et comparé d'autres pistes la SCI classique, la SAS développée par Terres Communes ou encore la structure économique étant elle-même propriétaire (avec le risque de « mettre tous nos œufs dans le même panier ») ... Concernant les activités économiques, après avoir étudié puis abandonné la piste des Coopératives d'Activités et d'Emploi, nous avons retenu le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), structure permettant un ancrage dans le territoire, avec des partenariats potentiels avec des collectivités territoriales, et mettant en avant la dimension d'intérêt général et d'utilité sociale du projet...
- Dans ce domaine juridique, ainsi que pour la dimension financière et économique, des accompagnements ont été sollicités, avec plus ou moins de résultats, auprès des structures suivantes : notaires, URSCOP (Union Régionale des Scop), Cabinet Allent, Vehadi Conseil, SPEAR et Cap Sens et une tentative déclinée de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement pour les associations, piloté par Bretagne Active).
- Pour le volet davantage judiciaire que juridique, nous avons dû plonger malgré nous dans le milieu de la justice, les ressors d'une liquidation judiciaire (de l'association propriétaire du domaine), d'une procédure d'appel et du recours à un avocat. Nous nous interrogeons encore sur le rôle de la mandataire judiciaire à laquelle nous avons eu à faire : après nous avoir dit que nous pouvions surenchérir en procédure d'appel, lorsque nous avons effectivement suivi ses dires, elle a bloqué la procédure pour faire juger notre appel

- irrecevable et nous faire condamner à payer des frais supplémentaires (!). Alors que le rôle d'un mandataire est en principe de choisir l'attributaire qui permettra aux créanciers d'être remboursés au maximum avec l'offre la plus haute ...
- Les relations avec la SAFER doivent aussi être mentionnées ici. Nous avions pris contact avec elle à un moment où nous risquions de devoir activer son droit de préemption face à un acheteur intéressé sans projet agricole. Suite à cela, la SAFER a pris contact avec les propriétaires qui lui ont alors signé un mandat de recherche d'acquéreurs. Nous avons durant cette période organisé les visites du lieu avec une personne de la SAFER, alors qu'avant nous prévenions juste les propriétaires. Devant notre manque de crédibilité financière, la SAFER n'a jamais pris en compte notre dossier de candidature (avec le projet agricole bien détaillé), puis a choisi en commission technique de soutenir le couple de Parisiens sans projet agricole qui est aujourd'hui devenu propriétaire de Krenihuel ... Lorsque nous avons fait appel de la décision d'attribution en Juillet 2014, c'est à la SAFER que nous avons fait face et notre petite association ne faisait pas vraiment le poids...

Sur les plans financier et économique

- La **place importante** de l'économique et des finances dans notre projet nous a fortement mobilisé-e-s, sans jamais occulter la priorité à donner au relationnel et au collectif...
- Le **budget nécessaire au démarrage** du projet (1,4 M€) comprenait l'achat du foncier (avec les frais y afférant), les travaux urgents, les investissements minimum de départ (serres, outillage, fournil,...) et la trésorerie permettant de tenir le temps de la montée en charge des activités économiques. Nous avons remarqué qu'une proportion importante de personnes attirées par ce type de projet l'envisage assez peu en termes de création d'entreprise(s) et, vu le nombre de personnes impliquées à terme dans l'écovillage, il s'agit ici d'une entreprise de taille assez conséquente, qui peut susciter des craintes, d'autant plus qu'elle est sous une forme coopérative et peu connue. Le budget pouvait sembler énorme au départ, même s'il a fortement baissé au fur et à mesure que le prix de vente du domaine descendait, mais ramené au nombre de personnes concernées (en termes d'habitat, d'emplois, de financements), il n'était pas si important que ça. Nous n'avons pas l'habitude de raisonner ou calculer à l'échelle d'un collectif de 10 ou 20 personnes et l'investissement important de départ est donc à ramener à une juste proportion. De plus, connaissant le coût réel du domaine (investissements réalisés en 2006-7 de près de quatre millions d'euros), nous pouvions l'acheter au quart, puis au huitième et il a fini par être vendu au seizième de ce coût (!)... Acheter un terrain nu puis construire une telle capacité d'habitat et d'accueil (avec évidemment l'avantage de faire nous-mêmes les choix de conception et de construction) aurait représenté un budget peu réaliste pour le coup... Il nous semblait aussi plus écologique de donner une seconde vie à un lieu déjà construit plutôt que d'empiéter en supplément sur des espaces non construits. Et de plus, un lieu financé en grande partie par des fonds publics et qui concerne donc les citoyen-ne-s que nous sommes...
- Un gros travail d'étude prévisionnelle a été réalisé, en partenariat avec des structures d'accompagnement citées plus haut. Un budget prévisionnel sur cinq ans a été établi, avec des hypothèses plutôt basses et réalistes, en sachant d'une part qu'il y a peu de références en France de lieu fonctionnant comme un

écovillage où toutes les activités sont représentées, et d'autre part qu'il est clair que l'avenir ne pourra que démontrer l'utilité et l'importance de tels lieux, pionniers aujourd'hui mais dont la difficulté sera de pouvoir répondre à la demande dans les décennies à venir...

- L'étude des différentes activités économiques envisageables en synergie sur l'écovillage a été passionnante et permettait à chaque futur-e participant-e de trouver sa place, de répondre aussi à un besoin de non-spécialisation, donc de possibilité de toucher et de se former pratiquement à différents métiers... La vision liant chaque activité à un des quatre éléments nous a aussi enrichi-e-s d'une façon inhabituelle d'aborder les activités : en remplaçant le travail, les tâches ou les corvées par un service à un élément dans toutes ses dimensions (Feu, Eau, Terre ou Air)... Voir à ce sujet la Roue des Eléments réalisée ou le chapitre sur ce sujet du fascicule « L'alternative des éco-lieux »... Les activités envisagées se répartissaient selon six pôles: Hébergement-Restauration, Agro-écologie-Foresterie, Arts-Artisanats et Créativité, Santé globale, Formation-Insertion, Ecologie-Eco-habitat.
 - A noter l'idée de nommer le pôle « Formation » : **Université Rurale des Transitions**, où seraient proposées des apprentissages, théoriques et pratiques, permettant de s'autonomiser dans cette période cruciale de transitions qui s'ouvre (transitions citoyenne, écologique, énergétique, du vivre-ensemble,...).
- La question des revenus a été longuement débattue pour arriver à la décision de rendre collectif cet aspect : plutôt que de juxtaposer des structures individuelles (type auto-entrepreneur), avec chacun-e son statut, ses charges et ses revenus, le choix a été fait d'opter pour une structure collective (type SCIC) où la gestion est mutualisée et où chacun-e est salarié-e. Il est certain que le salariat coûte cher, en termes de charges, et, pour pallier cela, nous avons envisagé des temps partiels au smic pour réduire au minimum ces coûts. En précisant que tout cela est adaptable en fonction des besoins de chaque unité familiale (nombre d'enfants ...) et que le loyer du logement et une partie des repas pouvaient être comptabilisés en avantages en nature. Ce qui fait qu'au final le salaire correspond à de « l'argent de poche » et que le développement économique de la coopérative devait permettre d'augmenter ces revenus, une fois la délicate phase de démarrage passée...
- Un autre aspect important de l'économie sur un lieu tel qu'un écovillage est l'articulation entre les activités rétribuées et bénévoles. Comme une partie, notamment l'entretien du domaine, se font essentiellement bénévolement, il peut être judicieux, pour ne pas prêter le flanc à des reproches de la part de l'Urssaf, d'avoir deux structures économiques autorisant cette articulation. Nous parlons ici seulement des habitant-e-s/associé-e-s-salarié-e-s, car les personnes extérieures venant donner des coups de main peuvent le faire dans le cadre de chantiers participatifs, soit au sein d'une des trois associations de l'écovillage, soit au sein de la coopérative. Il était donc envisagé que les activités nécessitant le plus de bénévolat, que sont les cultures et récoltes ainsi que la cuisine, soient réalisées par des salarié-e-s de l'association TNK (dont c'est l'objet, ainsi que l'insertion économique) qui peut ainsi accueillir des bénévoles extérieurs aussi bien que des associé-e-s-salarié-e-s de la coopérative. (Une personne employée dans la coopérative ne peut pas y œuvrer bénévolement, même dans un secteur d'activité autre que celui pour lequel elle est rétribuée)...

- Les sources de financement auxquelles nous avons fait appel, avec plus ou moins de succès, ont été :
 - les particuliers, à travers des prêts éco-citoyens, (environ 400 K€ de promesses fin 2012 et finalement 260 K€ mobilisés en juin 2014). Au départ seul financement envisagé dans l'espoir de nous passer des banques, mais pour lequel nous avons vite déchanté –
 - o les banques, classiques ou dites alternatives, qui nous ont toutes refusé un emprunt
 - o l'épargne citoyenne, via les Cigales, qui n'ont pas semblé intéressées
 - o le crowd-funding, via KKBB qui a refusé notre dossier et HelloAsso qui nous a permis de recevoir
 1400€ bien utiles pour couvrir nos frais de justice
 - o une société financière et un courtier international, qui nous ont signé des engagements de prêts pour se désister au dernier moment
 - o des mécènes ou prêteurs potentiels, du milieu de la bio ou dans la mouvance Colibris, pour qui nous n'étions que des inconnus sans relations célèbres
 - o des fondations, à travers des appels à projet ou directement, aucune ne donnant de réponse favorable, au moins dans cette phase où nous n'avions pas encore le foncier
 - o et enfin plusieurs appels par mails à nos réseaux sans grands résultats non plus...

Nous voyons à cet énoncé que c'est ici que le projet a échoué à passer ne serait-ce que la première marche de l'acquisition du foncier (vendu 240k€, rappelons-le!). Pour autant, nous restons persuadés qu'une fois sur le lieu, il aurait été plus aisé de trouver des financements pour les investissements, les travaux, la création des activités, ... Ainsi que des habitant-e-s, qui auraient d'un coup été bien plus nombreux-ses à rejoindre un lieu déjà existant...

• Nous avons donc rédigé un nombre important de **dossiers de présentation** du projet, plus ou moins techniques, s'adaptant à l'interlocuteur-rice visé-e, peaufinant et affinant toujours davantage ces quelques pages qui auraient pu permettre à notre rêve de devenir réalité incarnée et pas seulement une passionnante aventure humaine, riche de rencontres et d'enseignements...

* * * * * * *

Nous avons souhaité faire ce bilan pour prendre la mesure de ce qui a été appris, transmis, et accompli.

Pour remercier et honorer toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à cette aventure, qui y ont cru, nous ont encouragés, accompagnés un temps ou longtemps.

Pour capitaliser et faire acte de mémoire,

Pour illustrer le parcours alchimique du PFH (mutation du P....n de facteur humain en Précieux Facteur Humain), témoigner et boucler la boucle de cette fabuleuse expérience.

Nous en témoignons sur ce site en espérant que notre expérience pourra inspirer et aider d'autres collectifs et personnes, nombreuses, qui souhaitent inventer leur chemin vers un mode de vivre ensemble que nous avons humblement contribué à défricher un peu, pas à pas...